

LES CYRANOS

PRIX DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE INDÉPENDANT

..... CHARTRE D'ÉLIGIBILITÉ DES SPECTACLES

La Fédération du Spectacle Indépendant au travers de ses prix **Les CYRANOS** a pour objectif d'œuvrer à une meilleure visibilité artistique et médiatique de la création Culturelle sur l'ensemble du territoire national (D.O.M.TOM compris), dans des salles de spectacle d'un maximum de 200 places.

À cette fin, la Fédération décerne les Prix Les Cyranos chaque année des Compagnies, à l'échelle nationale, selon un système à deux tours :

1

Dans chaque région, les spectacles qui seront rendus éligibles par la commission spectacle sont vus par des jurés régionaux. Ceux-ci les sélectionnent à la suite d'un vote pour le passage au niveau national

2

Un jury national décerne les prix Les Cyranos dans le cadre d'un festival qui regroupe l'ensemble des lauréats régionaux

Article 1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Afin d'être éligible aux Prix LES CYRANOS, le porteur de projet (Théâtre, Compagnie ou Production) doit répondre aux critères suivants :

Le statut du spectacle :

1. une création
2. une reprise après un arrêt
3. un spectacle en cours d'exploitation

Toutefois sont exclus :

1. les spectacles (à l'identique) qui ont déjà été présentés les saisons précédentes
2. les spectacles (à l'identique) qui ont déjà été éligibles mais qui n'ont pas été retenus
3. tout plagiat d'un spectacle existant

La Compagnie ou le Théâtre ou la Production :

1. doivent être à jour de la licence de spectacle attribuée par le Ministère de la Culture ou présenter une preuve du dépôt de la demande
2. attester sur l'honneur être à jour de ses cotisations sociales
3. être à jour de la cotisation annuelle à l'Association FSI-Les CYRANOS
4. déposer un dossier du spectacle et un historique de la Compagnie
5. détenir l'autorisation des ayants droits
6. être en mesure de présenter un calendrier d'un minimum de 12 représentations programmées dans un ou plusieurs lieux d'un maximum de 200 places et ce, sur une période comprise entre le mois de septembre et le mois de juillet de l'année suivante
7. s'engager à participer au festival national si le porteur de projet a été sélectionné par le jury régional

”

Un extrait vidéo du spectacle présenté aux CYRANOS est fortement souhaité. Il peut s'agir d'un extrait sans montage, plan fixe.

Les salles de spectacles adhérentes d'un maximum de 200 places peuvent proposer l'ensemble ou une partie de leur programmation à l'éligibilité avec l'accord des Compagnies et des Productions. Ces spectacles doivent respecter les mêmes critères d'éligibilité que ceux demandés aux Compagnies et Productions.

La commission spectacle examinera alors le dossier de chaque spectacle.

Article 2. COMMISSION SPECTACLE

La commission spectacle rend éligible les spectacles selon les critères énoncés précédemment. Elle se réunit trois fois par an, à ajuster en fonction du nombre des spectacles. La commission spectacle n'a pas à justifier ses refus. À noter que la commission spectacle ne juge pas la qualité artistique des spectacles présentés mais les conditions d'éligibilité. Cette prérogative appartient aux jurés.

Article 3. NOTIFICATION DES SPECTACLES ÉLIGIBLES

Sous conditions énoncées précédemment, tout spectacle est éligible dès sa publication sur le site internet de la FSI-CYRANOS

Article 4. PRIX CYRANOS

Les CYRANOS sont décernés suite à un vote du Jury national.
Les Prix attribués sont les suivants :

CYRANO 2022

CYRANO 2022 de l'auteur vivant

CYRANO 2022 du metteur(se) en scène

·CYRANO 2022 de la scénographie

CYRANO 2022 du comédien dans un premier rôle

CYRANO 2022 de la comédienne dans un premier rôle

CYRANO 2022 du comédien dans un second rôle

CYRANO 2022 de la comédienne dans un second rôle

CYRANO 2022 du seul en scène

CYRANO 2022 de l'humour

CYRANO 2022 du spectacle musical

CYRANO 2022 du spectacle jeune public

CYRANO 2022 de l'égalité

Article 5. OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE, DU THÉÂTRE, DE LA PRODUCTION

La Compagnie, le Théâtre, la Production dont le spectacle est éligible au niveau national fera mention Les Cyranos (logos...) sur tous les supports de communication et de promotion du spectacle pendant toute la durée de son exploitation.

En aucun cas la mention Les Cyranos ne pourra figurer avant l'éligibilité nationale.

Contact :

contact@lescyranos.org

Ou retrouvez-nous sur la page facebook des cyranos

4500
followers



FÉDÉRATION
DU SPECTACLE INDÉPENDANT

